

Discours Atelier de vulgarisation des textes communautaires des  
AAMAC, Bamako 25-27 juin 2019

Monsieur le représentant du Directeur Général de l'Agence Nationale de la Météorologie

Monsieur le représentant du Président Directeur Général de ADM

Monsieur le représentant du Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Mali

Monsieur le Délégué du Directeur général de l'ASECNA au Mali

Monsieur le représentant du Directeur général de la Société Assistance Aéroportuaire du Mali

Monsieur le Chef du Bureau des Douanes de l'Aéroport de Bamako-Senou

Monsieur le Commissaire de la PAF

Monsieur le Secrétaire Exécutif des AAMAC

Mesdames et Messieurs les Experts

Honorables invités

Mesdames et Messieurs,

Au nom de Monsieur Ibrahima Abdoul LY, Ministre des Transports et de la Mobilité Urbaine et des plus hautes autorités du Mali, je voudrais vous souhaiter la cordiale bienvenue à Bamako, la ville des 3 Caïmans, où vous avez tenu à venir malgré vos agendas que je sais chargés et le contexte sécuritaire préoccupant qui prévaut dans certaines parties de notre pays, j'allais dire de la Région pour la vulgarisation des textes communautaires des Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC).

Je vous prie d'accepter nos excuses pour les imperfections que vous aurez constaté durant votre séjour.

Avant tout propos, je tiens à remercier particulièrement le Secrétaire Exécutif et tout son staff, non seulement pour l'organisation de l'atelier à Bamako, mais aussi et surtout pour tous les efforts déployés pour l'opérationnalisation des AAMAC.

Comme vous le savez, cette opérationnalisation passe par l'élaboration des textes règlementaires conformes et à jour dont vous vous êtes acquittés et que le Conseil d'Administration a approuvés lors de sa 41<sup>ème</sup> session en décembre 2018 à Malabo.

Je sais aussi que récemment vous avez procédé à l'élaboration des éléments indicatifs complémentaires pour donner une plus large information sur la manière de mettre en œuvre les règlements techniques et permettre aux États de répondre de manière plus précise aux questions de protocole des audits USOAP de l'OACI.

Eh bien, il est désormais question pour vous de les revisiter, de les compléter au besoin, de vous les approprier et surtout de les partager avec les autres usagers, notamment les fournisseurs de services de la Navigation aérienne.

Le présent atelier ne s'inscrit-il pas dans ce cadre ?

Mesdames et Messieurs, je ne doute point qu'au terme de cet atelier, les objectifs visés seront atteints, à savoir la consolidation des niveaux de conformité des Etats aux normes et pratiques recommandées de l'OACI dans tous les sous-domaines du protocole ANS, la réduction des coûts et des délais des inspections des exploitants et le renforcement du niveau global de la sécurité aérienne dans l'espace confié à l'ASECNA

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux de l'atelier de vulgarisation des textes harmonisés des AAMAC.

Vive la coopération entre les Etats, vive l'aviation civile dans un ciel sûr et sécurisé.

Je vous remercie de votre aimable attention.